

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

AddisAbéba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie:

(251-11) 5519 321

Courriel:[situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

**8<sup>ÈME</sup> RÉUNION DES CHEFS DES SERVICES DE  
RENSEIGNEMENTS DE LA RÉGION  
SAHÉLO-SAHARIENNE**

**GRAND BASSAM, COTE D'IVOIRE**

**14 –15NOVEMBRE 2016**

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,**

**COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE**



- **Monsieur le Ministre de l'intégration et des ivoiriens de l'étranger,**
- **Monsieur le représentant du Maire de Grand Bassam,**
- **Monsieur le Haut Représentant de la Présidente de la Commission de l'UA pour le Mali et le Sahel,**
- **Monsieur le Coordonnateur National du Renseignement de Côte d'Ivoire**
- **Mesdames et Messieurs les chefs des services de renseignement et de sécurité**
- **Distingués invités,**

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, et le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour avoir bien voulu inviter et accueillir cette huitième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahélo-saharienne. C'est une Côte d'Ivoire en mouvement, un pays qui consolide son architecture institutionnelle et approfondit sa réconciliation nationale, dans un effort de développement remarquable, qui nous accueille. En nous retrouvant, aujourd'hui, à Grand Bassam, où, il y a exactement 8 mois, un attentat terroriste odieux a ôté la vie à des innocents, en particulier des jeunes, dans la plénitude de l'âge, dont nous célébrons la mémoire, en cette journée tragique qui marquera à jamais l'histoire de ce beau pays accueillant et ouvert.

Je vous invite à observer une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attaque terroriste du 13 mars 2016.

En nous recevant aujourd'hui en ce lieu symbolique, la Côte d'Ivoire apporte, encore une fois, la preuve de son engagement continu pour le renforcement de la sécurité dans cette partie de notre continent, qui fait face à des défis d'une grande ampleur. Il est préoccupant de constater la montée de la menace de l'épicentre sahélo-saharienne vers des zones jusqu'alors épargnées, qui sont ainsi devenues le théâtre d'attaques des groupes terroristes. Ainsi en alla-t-il à Ouagadougou en janvier et à Grand Bassam en mars de cette année.

**Mesdames et Messieurs,**

**Distingués invités,**

Votre rencontre d'aujourd'hui est la huitième du genre dans le cadre du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne. Vous le constatez sans doute, un long moment s'est écoulé depuis la septième réunion tenue à Alger, en raison d'un concours de circonstances liées à des contraintes multiformes.

En répondant à notre invitation, Mesdames Messieurs les Chefs de Services, vous confirmez votre engagement et votre détermination, ainsi que celui de vos pays respectifs, à donner sens à notre effort collectif en faveur de la paix et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne. Au nom de l'UA, nous vous en savons gré.

Depuis votre dernière réunion, la situation sécuritaire dans la région sahélo-saharienne a connu un certain nombre de développements. Je l'ai indiqué plus haut, les attaques de Ouagadougou et de Grand Bassam sont symptomatiques d'une tendance expansive des attaques terroristes. Au Mali, en plus des attaques quotidiennes dans la partie nord du pays, on note la multiplication des actes terroristes dans les régions du centre, en particulier la Boucle du Niger, contre les populations civiles, les forces de défense et de sécurité maliennes, ainsi que contre les forces internationales, la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINSUMA) et l'opération *Barkhane*. Il convient, s'agissant du Mali, de réitérer notre ferme engagement à poursuivre notre soutien à la mise en œuvre effective et de bonne foi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger. On le dira jamais assez, la mise en œuvre par les parties maliennes, avec l'appui des pays de la région et de la communauté internationale, des engagements contenus dans l'Accord, constitue un gage solide pour rassurer les populations civiles et isoler davantage les groupes

terroristes. C'est le lieu pour moi de rendre hommage au gouvernement malien pour toutes les mesures de confiance prises à cet égard. Je salue encore une fois les sacrifices consentis par la MINUSMA, qui fait l'objet d'attaques complexes répétées de la part des groupes terroristes sévissant au Mali. Face à cette vulnérabilité, le Conseil de sécurité des Nations unies, en adoptant la résolution 2295 (2016) a décidé de rendre la posture de la Mission plus robuste face aux menaces auxquelles elle est confrontée quasi quotidiennement, tout en lui demandant de renforcer sa coopération avec les initiatives régionales dans ses efforts de stabilisation. Dans ce contexte, il me plait de vous faire part des conclusions de la première réunion des Ministres de la Défense et des Chefs d'Etat-major des pays de la région tenue le 4 septembre 2015, à Bamako. La réunion a proposé une série de mesures à prendre pour le renforcement de la coopération sécuritaire, y compris la mise en place d'une force d'intervention aux fins de combattre les groupes terroristes et criminels actifs au Nord du Mali. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision que la Commission, conjointement avec les pays de la région, la CEDEAO et les Nations unies, a conduit, du 22 juillet au 3 août 2016, une mission d'évaluation technique de la situation sécuritaire au nord du Mali, qui a été précédée d'une mission préliminaire, en mars 2016. Le rapport de ladite mission ainsi que les options et propositions y contenues seront revues lors d'une réunion d'experts

militaires et de sécurité avant d'être examinées et adoptées par les Ministres de la Défense des pays de la région.

S'agissant de la Libye La situation humanitaire et sécuritaire, ainsi que l'impasse dans le processus politique, restent une source de profonde préoccupation pour l'UA. Les luttes intestines constantes entre milices armées empêchent l'Etat d'exercer une quelconque autorité sur le pays, laissant ainsi les populations civiles sans protection. C'est dans le cadre de ses initiatives en faveur de la paix et de la réconciliation en Libye, que le Comité de Haut niveau de l'UA sur la Libye s'est réuni la semaine dernière et a pris un certain nombre de décisions qui, à coup sûr, contribueront au renforcement de la coopération et de la coordination internationale dans les efforts visant à trouver une solution dans ce pays. Est-il besoin de rappeler, la crise persistante en Libye, en combinaison avec d'autres facteurs, nourrit encore l'instabilité et le terrorisme dans la région.

Dans la région du Lac Tchad, il convient de se féliciter du repli notable du groupe terroriste Boko Haram, sous l'effet conjugué de l'action individuelle et collective des pays de la région, en particulier dans le contexte de la Force multinationale mixte (FMM). Je réitère ici l'appréciation de l'UA au pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad et au Bénin, pour leurs efforts

déterminés et leur engagement à venir à bout de la menace que constitue Boko Haram.

**Mesdames et Messieurs,**

Au cours de la présente réunion, et au-delà de la revue de la situation dans la région, vous examinerez l'état de mise en œuvre du Processus de Nouakchott. A cet égard, il importe que vous accordiez une attention particulière au renforcement des mécanismes d'échange d'informations et de renseignements entre les services des pays de la région. Il vous souviendra que, lors de votre rencontre d'Alger, vous aviez convenu de renforcer les mécanismes et actions contre la radicalisation et l'extrémisme violent dans la région. Le CAERT et la MISAHEL nous entretiendront de leurs activités à cet égard. Il vous souviendra également que lors de cette réunion, il a été convenu d'inviter le GIABA à participer à notre prochaine rencontre qui devrait être largement consacrée à la question du financement du terrorisme. Les contraintes dont j'ai fait état plus haut ne nous ont pas permis de mener à bien cette dimension des conclusions d'Alger. Je propose, si vous en convenez, que votre neuvième réunion examine cette question.

La présente réunion doit également être l'occasion pour l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) de faire le point de l'utilisation de son système de communication sécurisé qui a été étendu au trois

pays du Processus de Nouakchott qui ne sont pas membres de l'UFL. Elle doit aussi permettre de passer en revue les activités entreprises par le Centre africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) en ce qui concerne le renforcement des capacités des pays de la région.

Je voudrais par ailleurs suggérer que nous puissions, au cours de la présente réunion, consacrer le temps nécessaire à l'évaluation du chemin parcouru dans la mise en œuvre du Processus de Nouakchott depuis son lancement, en mars 2013. Il s'agira, au terme de nos discussions, d'identifier les défis à relever, après bientôt trois ans de fonctionnement, ainsi que les jalons à poser, en vue d'une mise en œuvre efficace des engagements auxquels nous avons souscrit, avec pour objectif une meilleure appropriation du Processus par les Etats membres. Il convient ici de souligner la nécessité pour nos pays de doter le Processus de Nouakchott de ressources propres nécessaires à son fonctionnement et la conduite régulière de ses activités, y compris vos réunions statutaires.

**Mesdames et Messieurs,**

Face au terrorisme, dans ses différentes manifestations, il n'y a pas d'alternative à l'effort collectif, ou, à tout le moins, l'action coordonnée de nos pays. C'est tout le sens qu'il convient de donner au Processus de Nouakchott.

Il ne fait guère de doute que des avancées significatives ont été enregistrées dans la mise en œuvre du Processus de Nouakchott. Mais il convient de noter que d'immenses défis restent encore à relever pour permettre à ce Processus de réaliser pleinement son potentiel.

Nous ne pouvons que redoubler d'efforts, conscients que cette noble mission bénéficie du soutien non seulement de toute l'Afrique, mais également de celui, multiforme, de nos partenaires, au nombre desquels les Nations unies, l'Union européenne et des partenaires bilatéraux. Je saisis cette occasion pour leur renouveler notre gratitude et les exhorter à poursuivre et à intensifier leur appui à nos efforts au nom du caractère indivis de la paix et de la sécurité internationales.

En conclusion, je voudrais vous assurer de la détermination de l'Union africaine à tout mettre en œuvre pour accompagner les Etats de la région dans leurs efforts individuels et collectifs de promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement. Je suis convaincu que la présente réunion marquera une étape nouvelle dans l'effort d'approfondissement du Processus de Nouakchott.

Je ne saurais terminer mon propos sans rendre hommage, au nom de l'Union africaine, au Président Alassane Ouattara, pour sa contribution précieuse aux efforts en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité dans la région et sur le continent. Nous savons toujours pouvoir compter sur lui pour soutenir les initiatives allant dans le sens d'une intégration régionale approfondie dans la paix et la stabilité.

Je vous souhaite de fructueuses délibérations, et vous remercie de votre aimable attention.